
PREFECTURE DE L'ESSONNE

**Direction de la Coordination
Interministérielle**

EXTRAIT DE DECISION N° 483

Réunie le 21 mai 2008, la commission départementale d'équipement commercial de l'Essonne a accordé l'autorisation d'extension de 2 960 m² sollicitée par la

S.A. BRICOMAN

en qualité d'exploitant du magasin et la Société IMMOBILIERE BRICOMAN FRANCE, en qualité de locataire à bail commercial, situé rue du Pont-aux-Pins à MONTLHÉRY, en vue de porter la surface de vente du magasin "BRICOMAN" de 5 990 m² à 8 950 m².

Le texte de la décision est affiché pendant deux mois à la mairie de MONTLHÉRY.
